

Bulletin de l'immigration

L'essentiel de l'actualité de l'immigration au Québec

Avril 2024

Numéro 16

Édito

Le mois de février a été rythmé par les annonces concernant les demandeurs d'asile. Après un cri d'alerte des organismes communautaires sur le manque de fonds et de ressources pour accueillir les demandeurs d'asile, le dossier est remonté aux deux paliers de gouvernement. Québec demande ainsi des comptes à Ottawa, pour l'accueil et l'intégration de cette population. C'est ainsi que, d'une façon qui aurait pu être ironique s'il ne s'agissait d'enfants, on est passé du chaud au froid sur la question de l'admissibilité des demandeurs d'asile aux services de garderies subventionnées.

L'autre dossier brûlant, c'est celui des étudiants étrangers, toujours, qui font décidément trembler les murs. La hausse des droits imposés à leurs étudiants non québécois pousse les deux universités anglophones concernées à poursuivre le gouvernement québécois ; le commissaire à la langue française alerte sur le niveau élevé de leur usage de l'anglais au travail, tandis que, justement, des fonctionnaires s'inquiètent qu'ils travaillent trop d'heures pour être pleinement à leurs études.

Rédaction

Direction : Christophe Berthet

Coordination éditoriale : Basile Moratille

Rédaction : Marine Caleb, Basile Moratille

Graphisme : Launy Nattes

Contact : Contact@immigrantquebec.com

Bulletin de l'immigration

L'essentiel de l'actualité de l'immigration au Québec

Sommaire



Immigration

3

- Ottawa souhaite diminuer la part de résidents temporaires au pays
- Des ajustements au plan d'action pour les employeurs et la main-d'œuvre
- Ottawa va dépasser les seuils d'immigration pour le regroupement familial
- Le Canada et la Finlande inaugurent leur Accord sur la mobilité des jeunes (AMJ)
- Nouvelle édition du guide Étudier au Québec
- 155 000 personnes sont en attente sur Arrima



Intégration

6

- Le 20 mars marquait la Journée de la Francophonie
- 388 000 \$ pour soutenir les infirmières formées à l'étranger
- 375 000 \$ pour l'accueil et l'intégration à Sept-Îles
- Le Dictionnaire historique du français québécois s'offre une seconde édition



Emploi

8

- Le salaire minimum des TET en agriculture harmonisés avec les autres travailleurs
- Un nouveau rapport montre l'impact des immigrants temporaires au Québec
- Les professions admissibles au traitement simplifié pour le PTET évoluent
- Rappel des mesures à suivre en matière de rémunération des TET



Asile et refuge

11

- Carnets de route, un nouvel outil pour les réfugiés et les demandeurs d'asile
- Plus de ressortissants de Gaza pourront venir au Canada



Fédéral / Hors Québec

12

- Lancement de programmes pilotes dans les communautés rurales et minoritaires



AGENDA

13

Ottawa souhaite diminuer la part de résidents temporaires au Canada

Lors d'une allocution le 21 mars 2024, le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté (IRCC) Marc Miller a présenté la nécessité d'adapter les programmes d'accueil de résidents temporaires pour tenir compte du redressement économique enregistré depuis la fin de la pandémie.

À compter de l'automne 2024 et pour la première fois, le nombre de résidents temporaires sera intégré dans la planification des niveaux d'immigration, en plus du nombre de résidents permanents accueillis. L'objectif : une diminution de la proportion de résidents temporaires au pays, afin qu'ils ne représentent que 5 % de la population d'ici trois ans (contre 6,2 % en 2023).

Les programmes d'immigration temporaire seront ainsi examinés un par un. Les étudiants étrangers et certains époux et conjoints ont déjà fait l'objet de certaines mesures conservatoires depuis décembre 2023. C'est au tour des travailleurs étrangers temporaires d'être concernés (voir ci-dessous).

Sources:



Des ajustements au plan d'action pour les employeurs et la main-d'œuvre

Également présent lors de l'allocution du 21 mars 2024, le ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles, Randy Boissonnault, a annoncé des modifications au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET).

C'est ainsi qu'à compter du 1er mai 2024 :

- Les nouvelles évaluations de l'impact sur le marché du travail seront valides 6 mois,
- Seuls 20 % des travailleurs pourront être issus du volet bas salaires du PTET, sauf dans les secteurs de construction et des soins de santé,
- Les employeurs devront avoir étudié toutes les options avant de recruter des TET,
- Les employeurs doivent réévaluer les salaires des TET chaque année, depuis le 1er janvier 2024.

Source:



Ottawa va dépasser les seuils d'immigration pour le regroupement familial

Le 4 mars 2024, Radio-Canada a appris que les fonctionnaires du ministère fédéral de l'Immigration ont été autorisés à dépasser les seuils d'immigration prévus par le Québec. Le ministre Marc Millet a expliqué qu'il « supplie » la ministre québécoise Christine Fréchette d'augmenter les niveaux dans la catégorie réunification familiale, pour répondre aux besoins humanitaires des familles canadiennes.

Ainsi, 20 500 demandes de regroupement familial qui ont obtenu leur certificat de sélection du Québec (CSQ) pourront être traitées par le ministère fédéral et recevront ainsi la résidence permanente de manière prioritaire.

Source:



Le Canada et la Finlande inaugurent leur Accord sur la mobilité des jeunes (AMJ)

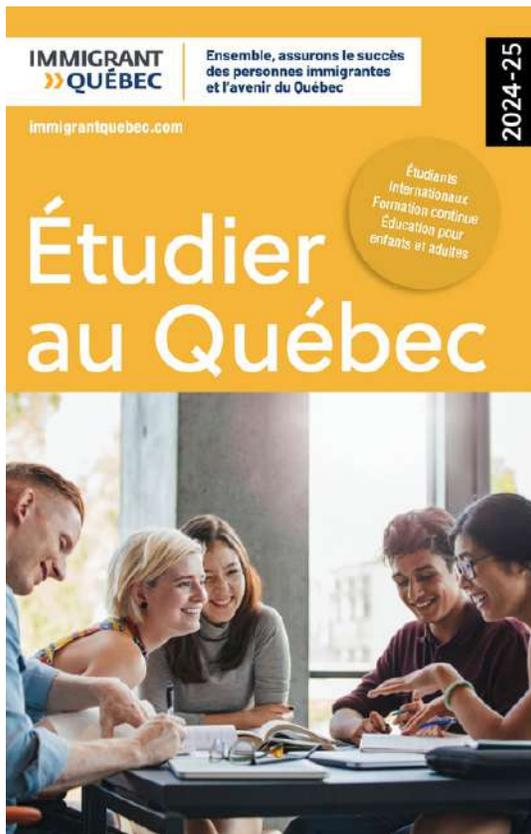
Le 1er mars 2024, le ministre Marc Miller a annoncé l'entrée en vigueur de l'Accord sur la mobilité des jeunes (AMJ) avec la Finlande. Signé le 19 mai 2023, l'accord permet aux ressortissants des deux pays entre 18 et 35 ans de travailler et voyager dans l'autre pays. Il relève du programme Expérience internationale Canada (EIC), qui a été fondé en 1956.

Plus de 35 pays et territoires en font partie. Ainsi, les Finlandais pourront profiter du Permis Vacances-Travail, du Stage coop international ou du permis Jeunes professionnels pour venir au Canada – et les Canadiens en Finlande.

Source:



Nouvelle édition du guide Étudier au Québec



L'édition 2024-25 du guide Étudier au Québec, publié par Immigrant Québec, est désormais disponible en ligne, gratuitement.

Ce guide offre toutes les ressources utiles aux étudiants pour bien planifier leur projet et les accompagner dans leurs démarches. Il est aussi l'occasion de se familiariser avec le système d'éducation québécois, dont il offre un panorama à 360°, de la garderie aux cycles supérieurs en passant par la formation aux adultes.

Le statut d'étudiant étranger est un statut d'immigration temporaire à part entière, qui constitue une voie privilégiée vers l'emploi et une installation durable au Québec.

Sources:



155 000 personnes sont en attente sur Arrima

Radio-Canada a appris que 154 700 personnes avec une « déclaration d'intérêt active » attendaient que le Québec traite leur demande via Arrima le 31 janvier 2024. On trouve une plus grande proportion d'Algériens (20 465), puis de Camerounais (17 249), Marocains (14 073), Sénégalais (13 088), etc. 62,8 % ont entre 18 et 35 ans et 7 demandeurs sur 10 sont des hommes.

Des chiffres élevés malgré la hausse du niveau de français exigé des candidats à l'immigration permanente au Québec, soit un niveau 7 à l'oral sur l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français. Or, seuls 19,5 % des requérants remplissent cette condition.

Source:



Le 20 mars, Journée de la Francophonie

Le 20 mars 2024, le ministre fédéral de l'Immigration Marc Miller soulignait la Journée internationale de la Francophonie. Comme chaque année, le ministre a souligné la place du français et de l'anglais dans l'identité canadienne. Il a aussi rappelé l'importance de la population francophone partout sur le territoire pour la vitalité du français.

C'était aussi l'occasion de mentionner les efforts faits pour renforcer la langue française : la politique en matière d'immigration francophone lancée en janvier 2024, le Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 et le passage à 4,7 % du pourcentage d'admissions de francophones hors Québec.



Source: 

375 000 \$ pour l'accueil et l'intégration à Sept-Îles

L'organisme communautaire le Centre Alpha Lira a reçu 377 488 \$ du ministère de l'Immigration, de l'Intégration et de la Francisation (MIFI) le 22 mars 2024. Situé à Sept-Îles, en Côte-Nord, le centre pourra poursuivre sa mission d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes et de soutien au recrutement des entreprises locales.

Cette somme relève du Programme de soutien à la mission (PSM) du MIFI, et s'inscrit aussi dans les objectifs de régionalisation du gouvernement.

Source: 

388 000 \$ pour soutenir les infirmières formées à l'étranger



Le 14 mars 2024, le secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Yasir Naqvi, a annoncé l'octroi de 388 000 \$ à l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI). Cette somme est destinée au Programme national de résidence pour l'intégration des infirmières et infirmiers formés à l'étranger (IIFE). Du mentorat et d'autres outils permettront aux IIFE d'être mieux intégrés aux équipes de santé avec 15 établissements partout au pays

Le secteur fait face « à des défis sans précédent qui affectent leur travail et les patients qu'ils soignent ». Déjà en avril 2023, Ottawa avait versé 2,4 millions de dollars à l'association. Une [Boîte à outils pour la rétention des effectifs infirmiers](#) est disponible en ligne

Source:



Le Dictionnaire historique du français québécois s'offre une seconde édition en ligne et augmentée

400 ans de patrimoine linguistique : voilà le voyage que nous propose le *Dictionnaire historique du français québécois*. Porté par l'Université Laval et le Trésor de la langue française au Québec (TLFQ), cet outil unique documente et illustre par des extraits sonores, vidéo et photo les usages lexicaux du français québécois.

À l'heure où le sujet de la francisation occupe une place croissante pour les personnes qui choisissent de s'installer au Québec, le support offre une entrée originale dans les méandres de la langue.

Le DHFQ avait été inauguré en 1998, en version papier uniquement, et n'avais pas connu de mise à jour depuis.

Source:



Le salaire minimum des TET en agriculture harmonisés avec les autres travailleurs



Le 25 mars 2024, Québec a annoncé que la rémunération minimum des travailleurs étrangers temporaires (TET) serait augmentée à 15,75 \$ CAN au 1er mai 2024. Cela concerne le secteur agricole, qui jouit de conditions spécifiques pour l'embauche et l'accueil de personnes immigrées. Les employeurs devront toujours couvrir les frais de transport et l'hébergement des TET. Cela concerne 21 500 personnes embauchées en 2022, par exemple, qui occupent 30 % des emplois disponibles dans le secteur.

Le taux horaire de 15,75 \$ CAN est le même que pour les travailleurs québécois.

Une Table de travail sur la main-d'œuvre en agriculture a été créée aussi avec les groupes de producteurs agricoles pour mieux échanger entre les gouvernements et le secteur, améliorer les conditions des TET notamment en matière de logement.

Source:



Un nouveau rapport montre l'impact des immigrants temporaires au Québec

L'Institut du Québec (IDQ) a publié en février le rapport *L'impact des immigrants temporaires sur le marché de l'emploi au Québec : mieux comprendre pour mieux agir*. Avec l'arrivée d'un grand nombre de résidents temporaires au Québec ces dernières années, le rapport interroge l'impact des politiques ayant favorisé cette immigration sur les besoins du pays.

Une large partie détaille les chiffres de l'immigration temporaire et les politiques qui ont permis sa hausse. Puis, le rapport montre que si cette hausse a globalement soutenu l'économie, il reste encore des efforts à faire dans les secteurs de la santé et de la construction.

Les auteurs proposent de penser l'immigration comme un tout et non en silos, séparant l'immigration permanente de la temporaire, mais aussi de mieux anticiper et encadrer l'immigration temporaire.

Sources:



Professions admissibles au traitement simplifié, cru 2024

La liste annuelle des professions admissibles au traitement simplifié, dans le cadre d'une embauche réalisée à l'intérieur du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), a été publiée le 24 février 2024.

Le traitement simplifié permet d'alléger la demande d'évaluation de l'impact sur le marché du travail (EIMT), en ce qu'ils n'ont pas à démontrer d'efforts en matière de recrutement local.

Elles seront valides jusqu'au 23 février 2025 et sont accessibles sur [le site du gouvernement du Québec](#).

Source:



Rappel des mesures à suivre en matière de rémunération des TET



Carrefour RH a publié un article rappelant les règles en vigueur pour la rémunération des travailleurs étrangers temporaires.

Parmi les pratiques recommandées, il est tout d'abord conseillé de déclarer la rémunération qui sera versée et de vérifier les critères des programmes d'immigration. Le salaire de base du TET ne doit pas comprendre les commissions, heures supplémentaires, pourboires ou autres formes de rémunération. Chacun peut s'aider du [Guichet-Emplois](#) pour déterminer le salaire.

Il conviendra ainsi de respecter la convention collective en vigueur s'il y a lieu, de s'assurer que le TET ait les mêmes conditions qu'un travailleur québécois et que cette rémunération soit révisée annuellement dans le cadre du programme des travailleurs étrangers temporaires.

Il est recommandé que l'employeur tienne un tableau des employés détaillant leur statut, leur poste, le salaire déclaré, etc. et que les professionnels en ressources humaines communiquent l'importance de changements de conditions d'emploi sur la rémunération.

Source:



Carnets de route, un nouvel outil pour les réfugiés et les demandeurs d'asile

Le 19 mars 2024, un nouvel outil a vu le jour afin d'apporter informations et ressources utiles aux demandeurs d'asile, ainsi qu'aux personnes réfugiées. Il s'appelle Carnets de route et a été créé par le Centre d'expertise sur le bien-être et l'état de santé physique des réfugiés et des demandeurs d'asile (CERDA), avec le soutien du Centre intégré de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'île-de-Montréal.

Cet outil permet de répondre aux informations de ces populations pour les soutenir dans leur arrivée, leur installation et leur intégration au Québec. Il propose deux entrées, une par profil (demandeur d'asile ou réfugié), et est traduit en plusieurs langues. Il se destine aussi bien aux personnes immigrantes qu'aux milieux communautaires qui soutiennent ces populations.

Sources:



Plus de ressortissants de Gaza pourront venir au Canada

Alors qu'Ottawa avait annoncé que seuls 1 000 visas pourraient être donnés aux familles de Canadiens à Gaza, cette limite va être levée selon le ministre fédéral de l'Immigration Marc Miller. Le 18 mars, il a annoncé que plus de personnes pourront venir au Canada. Encore faut-il que ces personnes puissent quitter une Gaza complètement enclavée.

Ce programme d'accueil temporaire avait été annoncé le 21 décembre 2023 et avait été dénoncé par des groupes de défense des droits de la personne, notamment pour le décalage énorme entre l'accueil des Ukrainiens et l'accueil des Gazaouis.

Le 11 mars 2024, 986 visas ont déjà été acceptés par IRCC.

Source:



Lancement de programmes pilotes dans les communautés rurales et minoritaires

Le 6 mars 2024, Marc Miller a annoncé de nouveaux programmes pilotes pour les communautés rurales et les minorités francophones. Ce sont le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et le Programme pilote d'immigration dans les communautés francophones.

Le premier sera lancé à l'automne 2024 et vise à soutenir les régions rurales face aux pénuries de main-d'œuvre. Il sera aussi une voie d'accès à la résidence permanente. Le second sera aussi lancé à l'automne 2024 et permettra d'augmenter le nombre de francophones au pays.

Ils s'inspirent du Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord pour lequel les collectivités auront jusqu'au 31 juillet 2024 pour recommander des candidats à la résidence permanente.

Sources:



Organisé par
IMMIGRANT
» **QUÉBEC**

SIIQ Printemps
Salon de l'immigration et
de l'intégration au Québec

29 et 30 mai 2024

Palais des congrès de Montréal
Ⓧ Place-d'Armes

BILLET GRATUIT ICI!

salonimmigration.com f in @ X v #SIIQ2024



Événements

30 avril : Fin de la mesure permettant aux étudiants étrangers de travailler plus de 20 h par semaine.

30 avril : Limite de déclaration de ses revenus et du paiement des sommes dues au titre de l'impôt (sauf travailleurs autonomes).

30 avril : Augmentation des frais relatifs à la demande de résidence permanente

Emploi

Journées Québec Colombie Santé et services sociaux

Inscriptions : 26 février au 4 avril 2024

Entretiens : 20 au 28 avril 2024

Journées Québec Brésil

Inscriptions : 4 mars au 8 avril 2024

Entretiens : 4 au 5 mai 2024

Journées Québec Mexique

Inscriptions : 11 mars au 19 avril 2024

Entretiens : 11 et 12 mai 2024

Immigrant Québec

10 avril : Réseautages des nouveaux arrivants, Informations et inscription (obligatoire)

Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec – Printemps 2024 Informations et inscription

VIVEZ UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE, DEVENEZ BÉNÉVOLE POUR LE SALON DE L'IMMIGRATION !